

**ERRATUM**

**AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE,  
AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE,  
AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE  
ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

Veillez prendre note que dans l'avis public aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, publié le 21 avril 2021, l'adresse courriel inscrite dans cet avis aurait dû se lire « [elections@saint-eustache.ca](mailto:elections@saint-eustache.ca) ».

Fait à Saint-Eustache, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

La greffière et présidente d'élection,  
Isabelle Boileau